



Endommagement de portail residence

Par **Lilieleana**, le **16/12/2019** à **10:11**

Bonjour , je vous raconte mon histoire j'ai endommagé mon portail de ma résidence
Le portail de ma residence déconne avec mon bip je suis obliger de descendre de mon véhicule pour me mettre devant le détecteur du portail pour qu'il s'ouvre la je met mon frein a main de ma c4 Picasso je suis descendu de suite et j'ai pas attendu qu'il ce déclenche du coup ma voiture a avancer et à enfoncé le portail j'ai eu le temp de remonter et de freiner le syndic me réclame mes papiers pour l'assurance de la résidence qu'est ce que je doit faire ? Est ce que je vais payer ? Je doit appeler mon assurance ? J'ai déjà demander un autre bip car mon portail n'ouvre pas on me dit que c'est payant :(

Par **chaber**, le **16/12/2019** à **10:51**

bonjour

[quote]

Est ce que je vais payer

[/quote]

Responsabilité totale de votre part. Déclaration à votre assureur qui paiera et vous appliquera un malus au rpochain anniversaire de votre contrat.

Par **Lilieleana**, le **16/12/2019** à **10:52**

Ok merci